

DÉSIGNATION DES PERSONNES DE CONFIANCE

Adhérent n°
(le cas échéant)

Nom

JE DÉSIGNE COMME PERSONNES DE CONFIANCE, conformément à l'article L.1111-6 du code de la santé publique, les personnes nommées ci-après ; elles agiront séparément, dans l'ordre de désignation, en fonction de leur disponibilité (désignation en cascade). Ces personnes ayant accepté leur désignation reçoivent de ma part le mandat exprès pour avoir accès à mon dossier médical et seront chargées de veiller au respect de mes volontés et de mes droits. À cet égard, je leur ai confié une copie de mes directives anticipées (page 1).

1^{re}

◆ Nom, prénom :

Lien de parenté (facultatif) : Néant / Conjoint(e) / Enfant / Autre à préciser :

Adresse :

..... Téléphone(s) :

Date et lieu de naissance :

accepte d'être personne de confiance et reçoit mandat exprès pour avoir accès au dossier médical.

.....

Date : **Signature de la 1^{re} personne de confiance :**

2^e

◆ OU, À DÉFAUT : Nom, prénom :

Lien de parenté (facultatif) : Néant / Conjoint(e) / Enfant / Autre à préciser :

Adresse :

..... Téléphone(s) :

Date et lieu de naissance :

accepte d'être personne de confiance au cas où la première personne désignée serait indisponible et reçoit mandat exprès pour avoir accès au dossier médical.

.....

Date : **Signature de la 2^e personne de confiance :**

3^e

◆ OU, À DÉFAUT : Nom, prénom :

Lien de parenté (facultatif) : Néant / Conjoint(e) / Enfant / Autre à préciser :

Adresse :

..... Téléphone(s) :

Date et lieu de naissance :

accepte d'être personne de confiance au cas où les deux premières personnes désignées seraient indisponibles et reçoit mandat exprès pour avoir accès au dossier médical.

.....

Date : **Signature de la 3^e personne de confiance :**



Je décharge mes personnes de confiance, les médecins et soignants me traitant et mon entourage de toute responsabilité, puisqu'ils agissent selon ma volonté, en conformité avec mes directives anticipées, dans le respect de ma liberté et de ma dignité.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES

(Depuis la loi du 2 février 2016, ce document est valable INDÉFINIMENT)

Rédaction le :
Signature :